Assurances de personnes

Assurance complémentaire santé

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992284 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Assurances de personnes

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Décrypter les garanties du contrat complémentaire santé individuelle
Maîtriser le fonctionnement de base des prestations en nature
Maîtriser l'ensemble des contrats existant sur le marché

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir suivi " Maîtriser le système de protection sociale " (code 92248)

Public concerné

Gestionnaires de contrats santé
Chargés de clientèle
Téléconseillers

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Analyser le marché de l'assurance santé en France

Identifier l'évolution des prestations des régimes obligatoires

- Projection sur l'évolution des dépenses de santé
- Notions de taux de couverture et de coefficients
- La classification commune des actes médicaux (CCAM) dentaires

Maîtriser les prestations des régimes obligatoires

- L'organisation et les branches du régime obligatoire
- Les prestations servies par le régime de base
- Les conditions de remboursement : ticket modérateur, tiers payant, franchises médicales

Identifier les dernières évolutions réglementaires des contrats santé

- Les contrats solidaires et responsables
- L'augmentation de la Taxe sur les Contrats d'Assurance santé (TCA)
- La complémentaire santé solidaire (CSS ex CMUc et ACS)
- La loi 100% santé

Exercice d'application : calcul du ticket modérateur et du remboursement obligatoire

Identifier les critères essentiels de la souscription du contrat santé

Analyser les conditions d'octroi des garanties

- Les obligations de l'organisme assureur : rappel de la loi Évin
- La poursuite éventuelle des garanties antérieures : délais d'attente et abrogation des délais
- La mise en jeu des garanties

Étude de cas : analyse de contrats complémentaire santé et des conditions particulières

Identifier les différents types de contrats santé

Intégrer l'offre produits

- Les contrats collectifs
- La mise en place de l'accord national interprofessionnel

Contrats responsables

- Les différents postes de garantie : hospitalisation, pharmacie, maternité, prothèses

Étude de cas : analyse des garanties proposées en hospitalisation et en dentaire

Contrats spécifiques

- Les bénéficiaires et les prestations de la complémentaire santé solidaire (C2S)
- Les aides à l'acquisition d'une complémentaire santé

Examiner la fiscalité des contrats complémentaire santé

– Les aides fiscales et sociales des contrats collectifs à adhésion obligatoire

Exercice d'application : calcul des prestations dues à partir de contrats complémentaire santé proposés

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* est disponible en amont et en aval de votre formation.

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.